



PROJET DE DELIBERATION

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 2 JUIN 2008

OBJET : DONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTÈRE SOCIAL - ANNÉE 2007
COMMISSION : FINANCES ET BUDGET
Du : 26 MAI 2008
RAPPORTEUR : MARIE-CHRISTINE REPETTO - LEMAITRE

Au cours de l'année 2007, la Ville de Cannes a reçu les dons suivants :

- Etat-Civil de Cannes et Cannes-La Bocca Produit des dons lors des mariages	2.422,40 €
---	------------

Divers :

- Mme JACQUOT Françoise	20,00 €
-------------------------	---------

Total.	2.442,40 €
--------	------------

Afin de marquer son attachement à l'action de solidarité poursuivie et aucune œuvre n'ayant été désignée par les généreux donateurs, ces dons sont répartis aux associations qui, sur le terrain, participent au soutien des plus défavorisés de la manière suivante :

- Apprendre Ensemble	200,00 €
- Cannes Réseau	300,00 €
- Espoir pour un Bébé	200,00 €
- Geste Oreille Yeux Amour	242,40 €
- J'avais Faim	300,00 €
- Service et Accueil	200,00 €
- Société Saint Vincent de Paul Louise de Marillac Conseil des Alpes-Maritimes	300,00 €
- 3H30 pour nos Aînés	200,00 €
- Valentin Haüy	300,00 €
- Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers	200,00 €

SÉANCE DL LUNDI 2 JUIN 2008

QUESTION (SUITE) N°24

La Commission des Finances et du Budget a été consultée lors de sa séance du 26 mai 2008.

Le Conseil Municipal est donc appelé à :

1°) - accepter ces dons ;

2°) - autoriser M. le Trésorier Principal à faire article de recettes de ces sommes qui seront prises en charge à la ligne ouverte annuellement dans les comptes de la Ville, nature 7713 « libéralités reçues » ;

3°) - décider de répartir entre les associations susvisées la somme de 2.442,40 € (DEUX MILLE QUATRE CENT QUARANTE DEUX EUROS ET QUARANTE CENTIMES), les fonds étant prélevés sur les crédits ouverts en dépenses, nature 6713, sous la désignation « secours et dots ».